

16

ÉTABLISSEMENT

St Christophe du Bois



LYCÉE RENAUDEAU

(ARRÊT RENAUDEAU)



PÉRIODE SCOLAIRE

Du 2 septembre 2024 au 5 juillet 2025



Abri vélo sécurisé, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Service Choletbus assuré par Sovetours

En dehors des horaires de desserte directe indiqués sur cette fiche, l'établissement scolaire est accessible par le réseau urbain via une correspondance au point central Les Halles / Hôtel de Ville. Vous pourrez retrouver sur notre site internet www.choletbus.fr l'ensemble de la desserte des communes de St Christophe du Bois.

Horaires applicables pour l'année scolaire 2024/2025 à partir du 2 septembre 2024



Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des conditions de circulation et sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

➔ **Vers Cholet**

Lundi au Vendredi scolaire

Codes services	16 B	16 A	16 A
CHOLET			
La Tremblaie	-	7:10	-
Parc 5	7:22	7:22	8:23
ST CHRISTOPHE			
Les Gênets	7:13	-	8:16
Chevallerie	7:14	-	8:17
Puisatiers	7:15	-	8:18
Eglise	7:20	7:20	8:21
CHOLET			
Les Halles	7:35	7:40	8:40
Renaudeau	-	7:50	8:50(1)

- Arrêt non desservi

1 - Via la ligne 15 depuis l'arrêt Les Halles

➔ Vers St Christophe du Bois

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi scolaire

Codes services	16 B		16 A
CHOLET			
Renaudeau	17:05	17:05(1)	18:10(2)
Les Halles	-	17:20	18:20
La Tremblaie	17:30	-	18:35
ST CHRISTOPHE			
Parc 5	-	17:37	18:42
Les Gênets	17:33	17:40	18:45
Chevallerie	17:35	17:41	18:46
Puisatiers	17:36	17:42	18:47
Eglise	17:40	17:45	18:50

Arrêt non desservi

1 - Via la ligne 10 jusqu'à l'arrêt Les Halles / 2 - Via la ligne 11 jusqu'à l'arrêt Les Halles

Mercredi scolaire

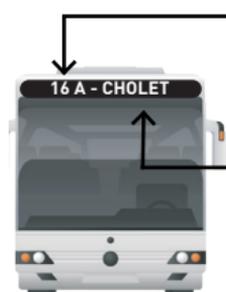
Codes services	16 A	16 A	16 A
CHOLET			
Renaudeau	12:05(1)	17:05(1)	18:10(1)
Les Halles	12:20	17:20	18:20
La Tremblaie	12:40	-	18:35
ST CHRISTOPHE			
Parc 5	12:47	17:37	18:42
Les Gênets	12:50	17:40	18:45
Chevallerie	12:51	17:41	18:46
Puisatiers	12:52	17:42	18:47
Eglise	12:55	17:45	18:50

Arrêt non desservi

1 - Via la ligne 11 jusqu'à l'arrêt Les Halles

INFORMATIONS

Identifiez votre véhicule à l'aller comme au retour en regardant bien le code service et la destination du car indiquée sur sa girouette.



CODE DU SERVICE

DESTINATION DU SERVICE

VALIDATION DU TITRE DE TRANSPORT

Pour accéder au véhicule, vous devez être en possession d'un titre de transport valide (carte ou application Choletbus).

Vous devez valider votre titre de transport à chaque montée dans le véhicule, y compris en cas de correspondance.

VOUS SOUHAITEZ + DE RENSEIGNEMENTS



Téléchargez l'application !



Auprès des conducteurs



contact@choletbus.fr



02 41 62 65 65



www.choletbus.fr



Dans nos espaces de vente:

Espace Choletbus

Rue Saint-Bonaventure
Parvis de l'Hôtel de Ville
49300 Cholet

Gare routière

Boulevard Faidherbe
49300 Cholet



Nos horaires d'ouverture :

Le lundi de 13h30 à 18h00
Du mardi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h
Le 1^{er} et dernier samedi
du mois de 9h - 12h

Du lundi au vendredi scolaire
De 9h à 12h30 et de 15h - 18h30